



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 septembre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 septembre 2011, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

Les membres du Conseil de sécurité vous remercient de votre lettre datée du 21 septembre 2011 (S/2011/591) dans laquelle vous avez apporté d'autres informations sur l'inclusion de certains éléments supplémentaires destinés aux militaires de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) dans le dispositif d'appui des Nations Unies. Après avoir consulté les membres du Conseil, j'ai le plaisir de vous informer, étant entendu ce qui suit, qu'ils ont décidé, à titre exceptionnel et compte tenu de la nature particulière de la Mission, de renforcer le dispositif d'appui logistique à l'AMISOM, fourni pour un maximum de 12 000 hommes, de sorte qu'il comprenne les éléments suivants :

- a) Matériel de cuisine et formation en vue de garantir la préparation sans danger des rations;
- b) Complément de moyens de transmission VHF/UHF et HF, de téléphones et de communications TETRA;
- c) Appareils sanitaires et de nettoyage;
- d) Mobilier de bureau et articles de papeterie.

Les membres du Conseil de sécurité ont aussi pris note de votre proposition de créer une garde. Cette question sera examinée dans le cadre du renouvellement de la résolution 1964 (2010).

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Nawaf **Salam**

